



AG Target+

Perspective d'un rendement
potentiellement attrayant !

Droit au remboursement au terme, après 10 ans,
d'au moins 90 % de la prime nette que vous avez
investie – sauf en cas de faillite ou risque de
faillite de BNP Paribas Fortis SA²



AG Target+

90 ESG Global Leaders 2027 d'AG Insurance

Exposition de 100 % du montant net investi dans le fonds via une EMTN¹ émise par
BNP Paribas Fortis SA²

Période de souscription :
du 26 juin au 31 juillet 2017 inclus

¹ [EMTN: BE6295448516, Series 930]. Les investisseurs particuliers n'ont pas accès à l'Euro Medium Term Note (EMTN). Il s'agit d'une obligation qui offre un coupon annuel à taux fixe. Les actifs des primes nettes sont intégralement investis dans une EMTN émise par BNP Paribas Fortis SA. Tous les versements et engagements liés à l'EMTN sont pleinement et inconditionnellement garantis par BNP Paribas Fortis SA. La compagnie d'assurances n'est pas responsable d'une éventuelle faillite de l'émetteur de l'EMTN dans laquelle il a placé ses primes nettes, ni de la défaillance éventuelle de toute autre contrepartie tenue à une obligation de paiement en faveur du fonds. Les éventuelles conséquences sont à la charge du preneur d'assurance de l'AG Target+ liée à ce fonds.

² Rating de BNP Paribas Fortis SA : A2 [stable outlook] chez Moody's, A [stable outlook] chez Standard & Poor's et A+ [stable outlook] chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.

AG Target+

90 ESG Global Leaders 2027

Exposition de 100 % du montant net investi dans le fonds via une EMTN¹ émise par BNP Paribas Fortis SA²

Période de souscription temporaire **du 26 juin au 31 juillet 2017 inclus.**

Vous êtes à la recherche d'un rendement potentiellement attractif ? Vous souhaitez investir pour une durée de 10 ans ? Au terme, vous voulez récupérer au moins 90 % de votre prime nette investie ? Vous souhaitez placer votre argent dans une assurance-vie de la branche 23 ? Et vous aimeriez également profiter du potentiel d'un placement dans des entreprises durables ?

Dans ce cas, AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027 répond certainement à vos attentes ! Le rendement de cette assurance-placement est en effet lié aux performances de l'indice « STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR (Price) ». Cet indice se compose de 50 actions d'entreprises sélectionnées selon des critères de responsabilité sociale de l'entreprise. Vous n'investissez pas directement dans ces actions.



Surfez sur les performances d'actions internationales en combinant les critères durables et financiers

En choisissant l'AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027, vous combinez des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à vos objectifs de rentabilité.

Cette stratégie requiert une étude approfondie du marché. Et il existe des institutions qui s'en chargent pour vous. L'agence Sustainalytics³ analyse le caractère durable des entreprises, tandis que l'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR (Price) se charge de sélectionner parmi ces entreprises durables, celles dont les actions répondent à des critères financiers objectifs, tout en veillant à une diversification suffisante.

Grâce à eux, l'AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027 mise sur le potentiel boursier à long terme (10 ans) d'actions internationales diversifiées et considérées comme les plus performantes au regard des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG).

Ce processus de sélection d'actions sur la base de solides critères durables et financiers vous est expliqué plus en détails à la rubrique « L'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR (Price) : un processus de sélection rigoureux ».

Afin de refléter au mieux l'évolution de la conjoncture sur les marchés, la composition de l'indice fait par ailleurs l'objet d'une révision tous les trois mois.

Attention : l'indice « STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR » est un **indice de type « Price »**. Autrement dit, les dividendes, distribués par les actions qui composent l'indice, ne sont pas réinvestis dans l'indice. Ils n'influencent donc pas directement sa performance.

³ Sustainalytics est un bureau d'études indépendant spécialisé dans les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Cette agence propose des services aux investisseurs et organisations issues du secteur public, privé et associatif.

Les caractéristiques d'AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027

1. Participation à la progression potentielle du cours des actions de 50 entreprises internationales, sélectionnées sur la base de solides filtres de durabilité et de **critères financiers**, sans toutefois investir directement dans ces actions.
2. Si l'évolution de l'indice (comme déterminée plus loin) est négative, vous récupérez au terme **minimum 90 % de votre prime nette investie**, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de BNP Paribas Fortis SA, l'institution financière auprès de laquelle la totalité de la prime nette investie est placée. Dans ce cas, vous risquez de ne pas récupérer votre capital au terme⁴.
3. En cas de résultat positif, vous recevrez **en plus de votre prime nette une plus-value de 120 % de l'évolution positive** de l'indice « STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR [Price] ».
4. La volatilité⁵ du résultat final est limitée en observant la progression de l'indice à 31 dates fixées à l'avance, au cours des 2,5 dernières années.

Assurance-placement (branche 23) d'AG Insurance

- Horizon de placement à 10 ans
- Remboursement minimal de 90 % de la prime nette investie
- Pas de précompte mobilier, sous réserve de modifications ultérieures
- Taxe sur la prime : 2 %
- Période de souscription : du 26/06/2017 au 31/07/2017 inclus
- Votre intermédiaire doit vérifier si ce produit vous correspond⁶.

Consultez la fiche infos financières Assurance-vie, les conditions générales et le règlement de gestion pour connaître toutes les caractéristiques et les coûts d'AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027. Ces documents sont disponibles gratuitement chez votre intermédiaire ou sur www.aginsurance.be.

L'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR [Price]⁷ : un processus de sélection rigoureux

L'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR [Price] se compose exclusivement d'actions de 50 entreprises mondiales durables. Ces actions sont soigneusement sélectionnées via une succession de filtres.

⁴ Consultez la rubrique « Quels sont les risques de ce placement ? » pour connaître les risques liés à cet investissement.

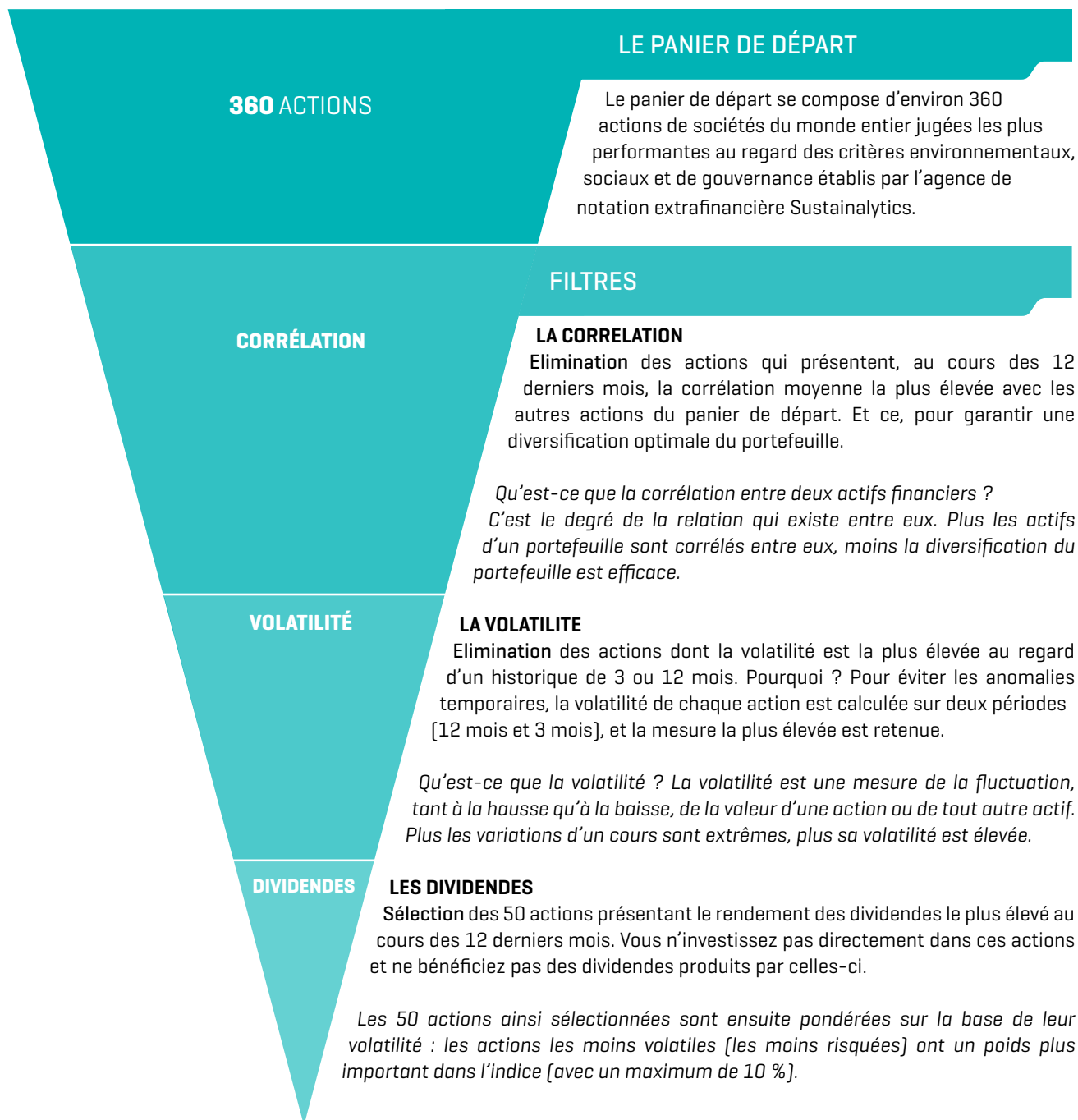
⁵ La volatilité est une mesure de la fluctuation, tant à la hausse qu'à la baisse, de la valeur d'une action ou de tout autre actif. Plus les variations d'un cours sont extrêmes, plus sa volatilité est élevée.

⁶ Si votre intermédiaire vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, il devra évaluer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience de ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

⁷ L'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR [Price] a été développé par des experts de STOXX, qui calculent et distribuent l'indice. Ce produit ne peut en aucun cas être promu, souscrit ou encouragé par Stoxx. Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à l'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR [Price] sont la propriété de STOXX.

Comment ces actions sont-elles sélectionnées ?⁸

L'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR capte les performances d'actions cotées en bourse qui présentent une faible corrélation, une faible volatilité et de hauts dividendes à partir de l'indice STOXX Global ESG Leaders.



→ Indice STOXX Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR

Afin de refléter au mieux la conjoncture du moment, ce processus de sélection est entièrement répété tous les 3 mois. Les actions qui ne répondent plus aux critères de sélection lors du réajustement trimestriel seront donc retirées de l'indice.

Vous désirez en savoir plus ?

L'évolution et la composition de cet indice sont disponibles sur le site suivant :

<https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SGESGDSP>

⁸ Vous n'investissez pas directement dans ces actions et vous ne recevez donc pas de dividendes.



Comparaison de l'évolution de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR [Price] (simulation) et de l'indice de référence STOXX® Global ESG Leaders au cours des 10 dernières années

Le graphique ci-dessous reflète le rendement simulé de l'indice « STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR [Price] ».

L'indice STOXX® Global ESG Leaders est un indice créé par STOXX et basé sur les données et la recherche de la société Sustainalytics. Il regroupe les entreprises les plus performantes au monde au regard des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Rendements annuels



Attention !

Les indices STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR [Price] et STOXX Global ESG Leaders ont été lancés respectivement en octobre 2015 et en avril 2011. Ce graphique se base donc sur une simulation du passé, qui donne les performances que les indices auraient enregistrées s'ils avaient été lancés plus tôt. Ces rendements bruts du passé n'offrent aucune garantie quant aux performances futures.

Comment détermine-t-on le rendement ?

Le rendement du placement est déterminé selon l'évolution de l'indice entre sa valeur initiale et sa valeur au terme, avec :

- Valeur initiale** = cours de clôture de l'indice au 16 août 2017.
- Valeur au terme** = moyenne des cours de clôture de 31 dates prédéfinies, réparties mensuellement du 31 janvier 2025 au 30 juillet 2027.

► Si l'**évolution** entre la valeur initiale et la valeur au terme est **positive**, vous percevez :

100 %
de la prime nette investie
[hors taxes et frais d'entrée]
+
120 %
de l'évolution positive de l'indice

► Si l'**évolution** entre la valeur initiale et la valeur au terme est **négative**, vous récupérez :

Minimum 90 %⁹
de la prime nette investie
[hors taxes et frais d'entrée]

⁹ Consultez la rubrique « Quels sont les risques de ce placement ? » pour connaître le risque de crédit.

Exemples de calcul

Donnés à titre purement illustratif, ces exemples fictifs du mode de calcul de la plus-value éventuelle n'offrent aucune garantie ni aucune indication quant à la performance future de l'indice.

	Scénario négatif	Scénario neutre	Scénario positif
Valeur initiale	175	175	175
Valeur à l'échéance sur base de la moyenne de 31 observations	140	201,25	227,50
Prestation réalisée sur base de la moyenne des 31 cours de clôture retenus	-20 %	15 %	30 %
Plus-value : 120 % de la prestation positive réalisée sur base de la moyenne des 31 cours de clôture retenus	[-20 %] → -10 %	18,00 %	36 %
Moins-value : 100 % de la prestation négative réalisée sur base des 31 cours de clôture retenus, avec une limitation de 10 %	-10 %	/	/
Au terme, le bénéficiaire perçoit	90 % de sa prime nette investie¹⁰, mais sans plus-value.	100 % de sa prime nette investie¹⁰ + une plus-value de 18,0 %.	100 % de sa prime nette investie¹⁰ + une plus-value de 36 %.
Ce qui correspond à un rendement actuariel de	-0,34% ¹¹	1,32% ¹¹	2,77% ¹¹

¹⁰ Hors taxe et frais d'entrée.

¹¹ Hors taxe, frais d'entrée inclus.

Fiscalité

- Vous ne payez pas de précompte mobilier en cas de rachat, ni sur l'éventuelle plus-value que vous percevez au terme, ni sur l'éventuelle plus-value en cas de rachat total avant le terme, ni sur le paiement éventuel d'un capital décès. Cette information est conforme au régime fiscal belge en vigueur au 26 juin 2017, et sous réserve de modifications ultérieures.
- Une taxe de 2 % est appliquée sur la prime (preneur d'assurance = personne physique).
- Cette assurance-placement n'entre pas en ligne de compte pour la déduction fiscale ou la réduction d'impôt.

Quels sont les risques de ce placement ?

- **Risque de perte de capital** : les investisseurs qui optent pour ce fonds doivent tenir compte de la possibilité d'une perte de maximum 10 % sur leur prime nette investie au terme, en cas d'évolution défavorable de l'indice.
- **Risque de crédit** : le paiement minimum de 90 % de la prime nette investie au terme se fait par un dépôt des primes nettes dans une EMTN émise par BNP Paribas Fortis SA. AG Insurance SA ne répond pas de la défaillance éventuelle de cette entreprise. En cas de faillite ou de risque de faillite de cette institution financière, vous vous exposez donc au risque de ne pas récupérer entièrement votre capital au terme. Si, selon la législation en matière de redressement ou de résolution des établissements de crédit, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible du dépositaire, elle pourrait prendre des mesures de renflouement interne (« bail in ») impactant l'EMTN. Par conséquent, l'investisseur s'expose au risque de ne pas récupérer, partiellement ou totalement, son capital à l'échéance.
- **Risque de fluctuation de la valeur pendant la durée du contrat** : la valeur d'unité n'est jamais garantie. Elle dépend de l'évolution de la valeur de l'actif sous-jacent, des taux d'intérêt et de la volatilité. Vous assumez donc à tout moment le risque financier dans son entièreté. La valeur d'unité peut être aussi bien supérieure qu'inférieure à la valeur initiale, avant l'échéance. Par conséquent, vous devez être conscient qu'en cas de rachat éventuel avant terme, il se peut que vous ne récupériez pas l'intégralité de votre prime nette investie. Le paiement minimum de 90 % de la prime nette investie s'applique uniquement à l'échéance du contrat.
- **Risque d'investissement** : des investissements en produits dérivés sont aussi effectués. Ces produits dérivés consistent en l'échange (via des contrats swap conclus avec des partenaires financiers spécialisés) de la majeure partie du rendement du dépôt auprès de BNP Paribas Fortis SA. AG Insurance SA ne répond pas de la faillite ou du défaut de paiement éventuels de toute contrepartie tenue à une obligation de paiement en faveur du fonds. Les conséquences éventuelles sont à charge du preneur d'assurance. Les contreparties tenues à une obligation de paiement en faveur du fonds ont au minimum un rating « Investment Grade » (minimum Baa3 chez Moody's, BBB chez Standard & Poor's et BBB chez Fitch).
- **Risque de liquidité** : dans des circonstances exceptionnelles, la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue.
- **Risque lié à la valeur sous-jacente** : l'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR (Price) est un indice récent. L'historique disponible est donc très limité.
- **Faillite de l'assureur** : les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie souscrit par le preneur d'assurance font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires concernés.

Caractéristiques techniques d'AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027

Description AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027 est une assurance-vie individuelle [branche 23] d'AG Insurance, soumise au droit belge et liée à un fonds d'investissement.

Parties concernées :

- Assuré = le preneur d'assurance.
- Assureur = AG Insurance SA.
- Bénéficiaire en cas de vie de l'assuré = au choix.
- Bénéficiaire en cas de décès de l'assuré = au choix

Souscription

Période de souscription : du 26 juin 2017 au 31 juillet 2017 inclus. Une clôture anticipée est toutefois possible. Un versement supplémentaire en AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027 est uniquement possible via la souscription d'un nouveau contrat AG Target+ pendant de la période de souscription.

Date ultime de paiement : 4 août 2017

Investissement net : minimum 2 500 euros (hors taxe et frais d'entrée)

Valeur d'unité : 100 euros, à la constitution du fonds le 16/08/2017. La valeur d'unité est calculée mensuellement, le premier jour ouvrable bancaire du mois. Vous avez toujours la possibilité de demander cette valeur d'unité à votre intermédiaire. Elle est également publiée sur www.aginsurance.be.

Frais

Frais d'entrée : maximum 3,50 %

Frais de gestion : maximum 1,40 % de la valeur nominale du fonds, c'est-à-dire la valeur du fonds au moment de sa création, comprenant une indemnité pour l'assureur.

Frais de sortie :

- Pas de frais de sortie au terme, ni en cas de décès.
- L'indemnité de rachat en cours de contrat s'élève à 1 %. Aucune indemnité de rachat n'est due si le rachat prend effet au cours de la dernière année précédant le terme du contrat. Pas de rachat partiel possible.

Toutes les primes sont versées sur le numéro de compte BE93 1421 2102 1467, en mentionnant le numéro d'adhésion du contrat dans la communication structurée. Une prime périodique n'est pas possible.

Fiscalité

Les aspects fiscaux de ce placement sont repris dans cette brochure, sous la rubrique « Fiscalité ».

Garanties

Garanties en cas de vie : capital égal au nombre d'unités du fonds détenues, multiplié par la valeur d'unité au terme.

Garanties en cas de décès : prime nette investie jusqu'à la date de constitution du fonds et, ensuite, nombre d'unités du fonds détenues multiplié par la valeur d'unité.

Rendement

Il n'y a pas de rendement garanti au terme. Le rendement au terme dépend de la plus-value réalisée par le fonds AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027. Dans l'intervalle, la valeur du fonds peut fluctuer en fonction des évolutions sur les marchés financiers.

Aucune participation bénéficiaire n'est octroyée. La valeur d'une unité dépend des actifs sous-jacents et n'est jamais garantie. Le risque financier est entièrement et à tout moment supporté par le preneur d'assurance.

Fonds AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027 :

- Date de création du fonds : 16/08/2017
- Date d'échéance du fonds : 16/08/2027
- Objectif du fonds : au terme, paiement de minimum 90 % de la prime nette investie (hors taxe et frais d'entrée) et réalisation d'une éventuelle plus-value égale à 120 % de l'évolution de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR (Price).
- Valeur initiale de l'indice : cours de clôture du 16/08/2017.
- Valeur finale de l'indice : moyenne arithmétique des 31 performances de l'indice à 31 dates d'observation, mensuellement réparties entre le 31/01/2025 et le 30/07/2027.
- La classe de risque du fonds AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027 au 16/08/2017 est estimée à 3, sur une échelle de 1 à 7 [7 correspondant au risque le plus élevé]. La classe de risque est revue chaque année et peut donc évoluer avec le temps. Si votre intermédiaire vous recommande un produit dans le cadre d'un conseil en investissement, il devra évaluer si ce produit est adéquat en tenant compte de vos connaissances et de votre expérience de ce produit, de vos objectifs d'investissement et de votre situation financière.

AG Insurance se réserve le droit, en cas de circonstances exceptionnelles, de liquider le fonds AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027 avant le terme prévu, ainsi que de modifier totalement ou partiellement le règlement de gestion. Vous trouverez de plus amples informations sur cette éventualité et ses conséquences possibles pour le preneur d'assurance dans le règlement de gestion.

Composition de l'indice

Composition de l'indice STOXX® Global ESG Leaders Diversification Select 50 EUR (Price) au 16/05/2017.

Nom	Poids [%]	Nom	Poids [%]
MAN	5.83	Coca-Cola Amatil Ltd.	1.87
Procter & Gamble Co.	2.80	REGENCY CENTERS	1.86
Kimberly-Clark Corp.	2.68	SNAM RETE GAS	1.86
ISS AS	2.59	Commonwealth Bank of Australia	1.82
RED ELECTRICA CORPORATION	2.54	BOUYGUES	1.80
CLP Holdings Ltd.	2.54	Dexus Property Group	1.79
PG&E Corp.	2.46	Oracle Corp. Japan	1.75
BCE Inc.	2.43	A2A	1.75
NOVARTIS	2.41	National Australia Bank Ltd.	1.75
MTR Corp. Ltd.	2.24	OMV	1.71
COLOPLAST B	2.21	Westpac Banking Corp.	1.70
TELUS	2.19	TELEFONICA DEUTSCHLAND	1.68
Rogers Communications Inc. CI	2.17	Exelon Corp.	1.65
ENAGAS	2.17	AMP Ltd.	1.65
AHOLD DELHAIZE	2.16	EATON CORP. PLC	1.59
Avalonbay Communities Inc.	2.13	EVONIK INDUSTRIES	1.57
ENDESA	2.12	Weyerhaeuser Co.	1.56
CA Inc.	2.01	Li & Fung Ltd.	1.56
SWIRE PROPERTIES	2.00	Arcor Ltd.	1.56
GPT Group	1.99	PROLOGIS INC.	1.56
Stockland	1.97	KESKO	1.55
Telstra Corp. Ltd.	1.94	Ford Motor Co.	1.44
ASTRAZENECA	1.92	GALP ENERGIA	1.34
Mirvac Group	1.88	Host Hotels & Resorts Inc.	1.29
BIC	1.87	Xerox Corp. Industrial	1.08
		Total	100 %

Le site internet www.aginsurance.be garantit le suivi mensuel de l'évolution du fonds AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027.

Toute importante modification future éventuelle du profil de risque ou de la valeur d'AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027 sera également indiquée sur ce site.



AG Target+

90 ESG Global Leaders 2027

AG Target+ 90 ESG Global Leaders 2027 vous intéresse ?

Contactez votre intermédiaire afin de déterminer si ce placement correspond à votre profil, pour faire le meilleur choix !

Votre intermédiaire

AG Target+ est une assurance-vie individuelle [branche 23] d'AG Insurance, soumise au droit belge et liée à un fonds d'investissement. Pour toute question ou problème, vous pouvez vous adresser en premier lieu à votre intermédiaire. Toute plainte liée aux produits peut être adressée à AG Insurance SA, service Gestion des Plaintes [customercomplaints@aginsurance.be ou tél. +32 (0)2 664 02 00], Bd. E. Jacqmain 53 à B-1000 Bruxelles. Si la solution proposée par AG Insurance ne vous apporte pas satisfaction, vous pouvez soumettre le différend à l'Ombudsman des Assurances [info@ombudsman.as], Square de Meeûs 35 à B-1000 Bruxelles, www.ombudsman.as.

 **Votre Courtier** Votre meilleure Assurance

AG Insurance sa - Bd. E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0404.494.849
www.aginsurance.be - Tél. +32(0)2 664 81 11
Entreprise d'assurance belge agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles
Editeur Responsable : Johan Adriaen